

S'associer pour mieux travailler à plusieurs

Objectifs

3.5 jours pour identifier les principales conséquences juridiques, sociales et fiscales d'une installation en groupe. Savoir gérer la future société de la création à la possible dissolution. Pouvoir adopter un mode de fonctionnement au sein d'une société agricole.

Pré-requis

Avoir un projet d'association avec des personnes identifiées

Contenu

Jour 1 :

Étudier et mûrir son projet d'installation en société. "Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser ?"

Reposer ses motivations à travailler en société

Questionner sa place dans le collectif et les rôles de chaque associé

Jour 2 et 3 :

Acquérir les compétences juridique, fiscales et sociales pour optimiser son installation en société.

Maîtriser le fonctionnement d'une société : compte courant associé, répartition du résultat, établir ses statuts, connaître les démarches de création d'une société

Jour 4 :

Maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien.

- Méthodologie pour la prise de décision

- Définir ses règles de fonctionnement, clarifier le partage du travail et de l'argent

- Savoir identifier les facteurs de réussite relationnels, les points forts et faibles de sa future association.

- Outils de communication en collectif

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation orale et PPT, questions-réponses, échanges à partir des cas concrets des stagiaires, travail individuel suivi par les intervenant.es.

Modalités d'évaluation des acquis

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie

N°OF : 91 30 02 803 30

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

26 mars 2024

09:30 - 17:30 (7hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Pascale Calderan, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

02 avr 2024

09:30 - 17:30 (3.5hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

03 avr 2024

09:30 - 13:00 (7hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

09 avr 2024

09:30 - 17:00 (7hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Pascale Calderan, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

Durée de la formation 3.5 jour(s)

Date limite d'inscription 18/03/2024

Tarifs

Adhèrent 784€

Non adhérent 804€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Formation prise en charge par Pole

Emploi pour les porteurs de projet. Nous

contacter pour plus d'informations

Plus de renseignements

Maxime Moine

adear.09@orange.fr

ADEAR 09

32 Av du Général de Gaulle

09000 Foix

Tel. 07 54 35 17 69 // 06 70 04 55 30

Taux de satisfaction : satisfaction 92%

Repas du midi partagé et tiré du sac .



Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à